



Provincia di
Carbonia Iglesias



Comune di Carbonia



REGION AUTONOMA DELLA SARDEGNA

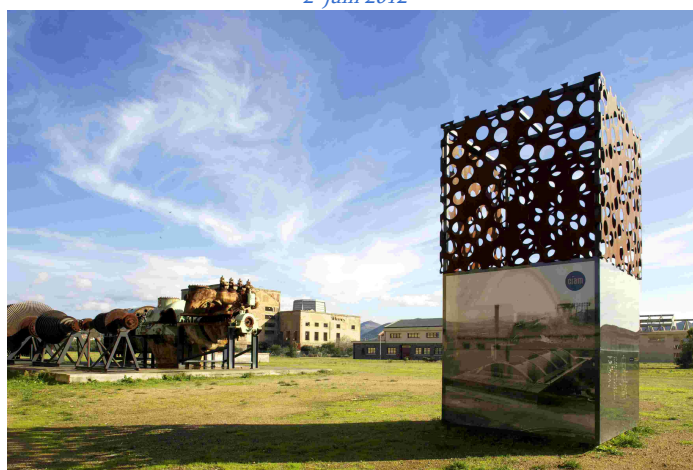
CONSEIL DE L'EUROPE CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

**ONZIEME RÉUNION DU CONSEIL DE L'EUROPE
DES ATELIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE
LA CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE**

*Forum des sélections nationales du Prix du paysage
du Conseil de l'Europe
Sessions 2008-2009 et 2010-2011*

– PROGRAMME –

2^e juin 2012



Carbonia, Sardaigne, 4-5 juin 2012

Visite d'étude, 3 juin 2012

*Document préparé par la Division du paysage, du patrimoine culturel
et de l'aménagement du territoire
Direction de la gouvernance démocratique, de la culture et de la diversité – Conseil de l'Europe*

La 11^e réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage est organisée par le Conseil de l'Europe – Division du paysage, du patrimoine culturel et de l'aménagement du territoire, Direction de la gouvernance démocratique, de la culture et de la diversité – en coopération avec le Gouvernement de l'Italie – Ministère des Biens et des Activités culturelles et avec le soutien de la Région de Sardaigne, la Province de Carbonia Iglesias et la Municipalité de Carbonia.

Introduction

Organisation internationale intergouvernementale créée en 1949, le Conseil de l'Europe a son siège à Strasbourg (France), et comprend 47 Etats membres. Ses principaux objectifs sont de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et la prééminence du droit ainsi que de rechercher des solutions communes aux grands problèmes de société de l'Europe. L'Organisation agit en faveur d'un développement territorial durable conforme à la Recommandation Rec. (2002) 1 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les Principes directeurs pour le développement territorial durable du Continent européen. Il s'agit de favoriser la qualité de vie des populations en respectant et valorisant les ressources du territoire.

La Convention européenne du paysage a ainsi été adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à Strasbourg le 19 juillet 2000 et ouverte à la signature des Etats membres de l'Organisation à Florence le 20 octobre 2000, afin de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens et de favoriser la coopération européenne. Il s'agit du premier traité international exclusivement consacré à l'ensemble des dimensions du paysage européen. La Convention s'applique à tout le territoire des Parties et porte sur les espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains. Elle concerne donc de la même façon les paysages pouvant être considérés comme remarquables, que les paysages du quotidien et les paysages dégradés.

A ce jour, 37 Etats membres du Conseil de l'Europe ont ratifié la Convention : Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Moldova, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, Serbie, République slovaque, Slovénie, Espagne, Suède, «l'ex-République yougoslave de Macédoine», Turquie, Ukraine et le Royaume-Uni. Deux Etats l'ont également signée : Malte et la Suisse.

Organisées périodiquement depuis 2002 par le Conseil de l'Europe, les réunions des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage ont pour objectif de faire un point précis sur l'application de la Convention. Les expériences réalisées par l'Etat qui accueille la réunion sont tout spécialement présentées. Véritable forum d'échange de pratiques et d'idées, ces réunions permettent de présenter de nouveaux concepts et réalisations en application de la Convention. Les actes des réunions sont publiés dans la Série du Conseil de l'Europe « *Aménagement du territoire européen et paysage* » et sont disponibles sur le site internet du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage. Les réunions des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage suivantes ont été organisées depuis 2002 :

- 23-24 mai 2002, Strasbourg : « *Politiques du paysage : contribution au bien-être des citoyens européens et au développement durable (approches sociale, économique, culturelle et écologique) ; Identification, qualification du paysage et objectifs de qualité paysagère, en tirant parti des ressources culturelles et naturelles ; Sensibilisation, éducation et formation ; Instruments novateurs en vue de la protection, de la gestion et de l'aménagement du paysage* » ;
- 27-28 novembre 2003, Strasbourg : « *L'intégration du paysage dans les politiques et programmes internationaux et les paysages transfrontaliers ; Paysage et bien-être individuel et social ; Paysage et aménagement du territoire* » ;
- 16-17 juin 2005, Cork (Irlande) : « *Des paysages pour les villes, les banlieues et les espaces périurbains* » ;
- 11-12 mai 2006, Slovénie (Ljubljana) : « *Paysage et société* » ;
- 28-29 septembre 2006, Gironne (Espagne) : « *Les objectifs de qualité paysagère, de la théorie à la pratique* » ;
- 20-21 septembre 2007, Sibiu (Roumanie) : « *Paysage et patrimoine rural* » ;
- 24-25 avril 2008, Piestany (République slovaque) : « *Le paysage dans les politiques de planification et la gouvernance : vers un aménagement intégré du territoire* » ;
- 8-9 octobre 2009, Malmö (Suède) : « *Paysage et forces déterminantes* » ;
- 15-16 avril 2011, Cordoue (Espagne) : « *Paysage et infrastructures pour la société* » ;
- 20-21 octobre 2011, Evora (Portugal) : « *Paysage multifonctionnel* ».

Organisateurs

Le Secrétariat général du Conseil de l'Europe souhaite remercier le Ministère des Biens et des Activités culturelles, la Région de Sardaigne, la Province de Carbonia Iglesias et la Municipalité de Carbonia pour leur coopération et leur hospitalité.

L'objet de la réunion des Ateliers

La Convention européenne du paysage prévoit l'attribution d'un 'Prix du paysage du Conseil de l'Europe' qui constitue une reconnaissance de la politique ou des mesures prises par des collectivités locales et régionales ou des organisations non gouvernementales en matière de protection, de gestion et d'aménagement durable de leurs paysages, faisant preuve d'une efficacité durable et pouvant ainsi servir d'exemple aux autres collectivités territoriales européennes.

Le 20 février 2008, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté la Résolution CM/Rés(2008)3 sur le règlement relatif au Prix du paysage du Conseil de l'Europe. Le Prix est décerné tous les deux ans par le Comité des Ministres, sur proposition des comités d'experts compétents chargés du suivi de la mise en œuvre de la Convention.

Les expériences significatives réalisées au sein des Etats membres de l'Organisation à l'occasion des deux premières sessions du Prix du paysage du Conseil de l'Europe – 2008-2009 et 2010-2011 – seront présentées à l'occasion de la Réunion. Elles montrent qu'il est possible de promouvoir la dimension territoriale des droits de l'homme et de la démocratie en améliorant les caractéristiques paysagères du cadre de vie des populations.

Site internet

Conseil de l'Europe – Convention européenne du paysage :
www.coe.int/conventioneuropennedupaysage

Lieu

La Réunion se tiendra à Carbonia : **Centro Italiano della Cultura del Carbone (CICC), Grande Miniera di Serbariu, Carbonia**

<http://www.museodelcarbone.it>

<http://www.sardegnaicultura.it/j/v/253?s=21470&v=2&c=2488&c1=2128&t=1>

Information et carte sur Carbonia:

<http://www.comune.carbonia.ci.it>

http://maps.google.com/maps?hl=en&q=map+of+carbonia&um=1&ie=UTF-8&hq=&hnear=0x12e707c969556f93:0x797fe9179d9141f3,Carbonia+Carbonia-Iglesias,+Italy&ei=p21sT97cO4LtOezO4fYF&sa=X&oi=geocode_result&ct=title&resnum=1&ved=0CBAQ8gEwAA

Participants

La Réunion s'adresse aux représentants des gouvernements, des autorités locales et régionales, aux universitaires, professionnels et organisations gouvernementales et non gouvernementales travaillant dans le domaine du paysage et de l'aménagement durable du territoire. Le nombre de participants est limité à 120.

Langues de travail

Les langues de travail sont l'anglais, le français et l'italien.

Informations pratiques : programme, inscription en ligne, hôtels

Sur le site internet du Conseil de l'Europe, vous trouverez à l'adresse :

<http://www.coe.int/conventioneuropennedupaysage>, sous Réunions de la Convention / Ateliers“:

- le programme de la Réunion ;
- un formulaire d'inscription en ligne à compléter avant le 25 mai 2012 ;
- des informations sur les hôtels et une liste d'hôtels et B&B: dernière partie de ce programme. Vous êtes invités à procéder à votre propre réservation ;
- transport(Aéroport de Cagliari Elmas) ;
- information générale : Infopoint della Proloco di Carbonia: 39 (0) 781.64175,
E-mail: info@prolococarbonia.it

Organisateurs

*Conseil de l'Europe – Secrétariat de la Convention européenne du paysage / CEMAT
Division du paysage, du patrimoine culturel et de l'aménagement du territoire – DGII*

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS
Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage et CEMAT
Chef de la Division du paysage, du patrimoine culturel et de l'aménagement du territoire
Conseil de l'Europe, DG II
F-67075, STRASBOURG Cedex
Tél.: + 33 (0) 3 88 41 23 98
Fax: + 33 (0) 3 88 41 37 83
E-mail : maguelonne.dejeant-pons@coe.int

Mme Nancy NUTTALL-BODIN
Assistante administrative
Division du paysage, du patrimoine culturel et de l'aménagement du territoire
Conseil de l'Europe, DG II
F-67075 STRASBOURG Cedex
Tél: +33 (0)3 90 21 49 36
Fax: +33 (0)3 88 41 37 83
E-mail: nancy.nuttall-bodin@coe.int

Ministère des Biens et des Activités culturelles de l'Italie – Direction générale pour le paysage, les Beaux-arts, l'architecture et l'art contemporain (PaBAAC)

Mme Maddalena RAGNI
Directrice générale
Via di S. Michele 22
I-00153 ROME
Tél: +39 06 58434401
E-mail: dg-pbaac@beniculturali.it

Mme Maria Grazia BELLISARIO
Directrice de l'architecture et de l'art contemporain
Coordinatrice de la Sélection italienne du Prix du paysage des éditions 2009 et 2011
Tél: +39 06 58434815
E-mail: dg-pbaac.servizio5@beniculturali.it
mariagrazia.bellisario@beniculturali.it

Mme Alessandra FASSIO
Responsable de la sélection italienne Service de l'architecture et de l'art contemporain - PaBAAC
Tél: +39 06 58434821; +39 339 2417619
E-mail: alessandra.fassio@nbeniculturali.it

Mme Alessandra PIVETTI
Communication
Tél: +39.366482897
E-mail : alessandra.pivetti@beniculturali.it

Consultante communication :
Mme Gaia GALLOTTA
Tél: +39.3403087880
E-mail: gaia.gallotta@beniculturali.it

Collaboration :
Mme Elisabetta MASALA
Tél: +39.3493403181
E-mail: elisabetta.masala@beniculturali.it

Mme Federica STRAMAGLIA
Tél: 39.3381574373
E-mail: federica.stramaglia@beniculturali.it

Région de la Sardaigne

Viale Trento, 69
09123 – Cagliari

M. Ugo CAPPELLACCI
Président

M. Claudia LOMBARDO
Président du Conseil régional

M. Niccolò RASSU
Conseiller – Président du Comité urbain et
financier des municipalités locales

M. Marco MELIS
Directeur général pour l'aménagement territorial
urbain et la direction urbaine

M. Giuseppe BIGGIO
Chef de l'aménagement paysager et urbain

M. Giorgio COSTA
Réfèrent à l'aménagement paysager

M. Adamo PILI
Chef de l'Agence de promotion de la Sardaigne

Mme Michela MELIS
Chef de la transparence et de la communication

Province de Carbonia Iglesias

Via Mazzini 39
09013 – Carbonia

M. Salvatore CHERCHI
Président

M. Claudio VACCA
Conseiller – Président de l'aménagement du
territoire, des aménagements sectoriel et des
services publics

Mme Marinella GROSSO
Conseillère – Présidente du Comité des
événements touristiques et du sport

M. Giovanna AMORINO
Mme Sonia CONGIU
Coordination technique

Municipalité de Carbonia

Piazza Roma n °1,
09013 – Carbonia (CI)

M. Giuseppe CASTI
Maire
Tél: 0781-694266,
E-mail: gcasti@comune.carbonia.ca.it

M. Mauro ESU
Conseiller – Président du Comité du patrimoine
et de l'urbanisme
Tél: 0781-694253
E-mail: mesu@comune.carbonia.ca.it

Mme Lorian PITZALIS
Conseiller – Président du Comité du patrimoine
et du tourisme
Tél: 0781-694401
E-mail: lpitzalis@comune.carbonia.ca.it

M. Giampaolo PORCEDDA
Chef du département de la gestion et de la
communication
Tél: 0781/694205
E-mail: g.porcedda@comune.carbonia.ca.it

Mme Alessandra PUSCEDDU
Responsable du département de la gestion et de
la communication
Tel.: 39 (0)781.694218/265
E-mail: apusceddu@comune.carbonia.ca.it

Organisation du Secrétariat italien

ACMA Centre italien d'architecture
Tel.: +39. 0270639293

M. Antonio ANGELILLO, Directeur

Mme Susanna CURIONI

Mme Elisabetta MASSERA

Mme Manuela CAVALLARO

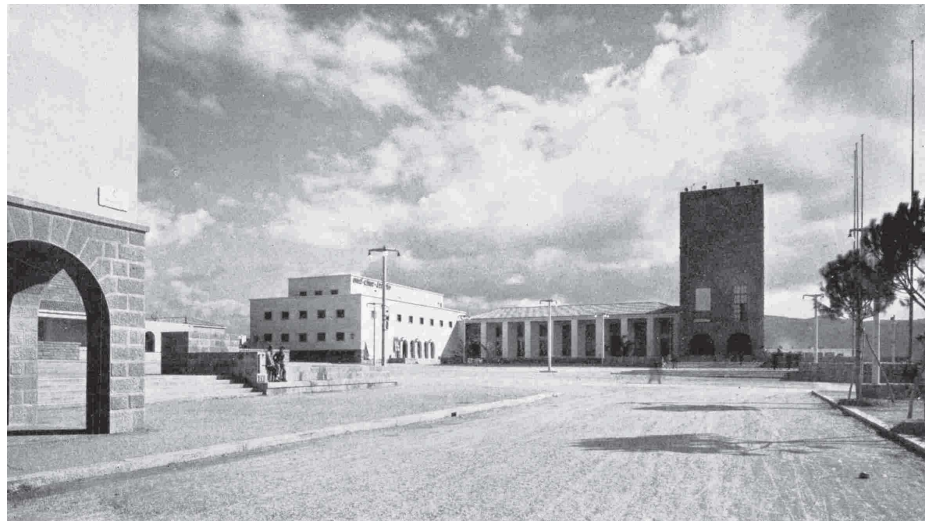
PROGRAMME

DIMANCHE 3 JUIN 2012

VISITE D'ETUDES de Carbonia

Avec la participation du Directeur du Musée du Charbon de Carbonia

Point de rencontre : 9.30 Piazza di Roma, Carbonia



LUNDI 4 JUIN 2012

8.30 – 9.00 ***ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS***

SESSION D'OUVERTURE

9.00 – 10.30 ***DISCOURS DE BIENVENUE***

M. Giuseppe CASTI, Maire de Carbonia, Italie

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Représentante du Secrétariat Général du Conseil de l'Europe

M. Roberto CECCHI, Secrétaire d'Etat, Ministère des biens et des activités culturelles de l'Italie

M. Ugo CAPPELLACCI, Représentant de la Région de Sardaigne

M. Salvatore CHERCHI, Président de la Province de Carbonia Iglesias, Italie

Mme Maria Assunta LORRAI, Directrice régionale de la Sardaigne pour le patrimoine culturel et le paysage

Mme Maria José FESTAS, Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe pour la Convention européenne du paysage

M. Elias BERIATOS, Président du Comité des hauts fonctionnaires de la Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT)

INTRODUCTION

Présentation du Forum des sélections nationales du Prix du paysage - Sessions 2008-2009 and 2010-2011

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage et CEMAT, Chef de la Division du paysage, du patrimoine culturel et de l'aménagement du territoire, Conseil de l'Europe

Présentation de l'expérience nationale italienne du Prix du paysage du Conseil de l'Europe

Mme Maria Grazia BELLISARIO, Directeur de l'architecture et de l'art contemporain, Représentante du Ministère des Biens et des Activités culturelles de l'Italie

Mme Alessandra FASSIO, Responsable de la Sélection italienne du Prix du paysage, Ministère des Biens et des Activités culturelles, Service de l'architecture et de l'art contemporain

– Atelier 1 –

Le paysage des aires urbaines et péri-urbaines : Des paysages à vivre

10.30 – 13.00

Présidents: Mme Margarita ORTEGA DELGADO, Membre du Jury du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, Ancienne représentante de l'Espagne auprès du Comité des hauts fonctionnaires de la CEMAT
Mr Roberto COLLOVÀ, Architecte, Professeur d'aménagement urbain et architectural, Italie

PRESENTATIONS

Parc de la Deûle, Lille Métropole, France

Représentant du Projet – Prix du paysage du Conseil de l'Europe 2008-2009

M. Pierre DHENIN, Directeur du Parc de la Deûle

Carbonia : la machine paysage, Comité joint de la commune de Carbonia, Ville de Carbonia, Italie

Représentant du Ministère

M. Mario LOLLI GHETTI, Président de la Commission italienne du Prix du paysage, sélection 2010-2011

Représentants du Projet – Prix du paysage du Conseil de l'Europe 2010-2011

M. Salvatore CHERCHI, Président de la Province of Carbonia Iglesias, Italie

M. Giuseppe CASTI, Maire de Carbonia, Italie

M. Antonello SANNA, Président de la Faculté d'Architecture, Université de Cagliari

11.30 – 12.00 **PAUSE CAFÉ**

Les programmes de subvention en faveur des communautés locales désireuses de requalifier leur paysage urbain et rural pour créer un cadre de vie agréable, Fondation Ekopolis, République slovaque

Représentante du Ministère

Mme Pavlina MISIKOVA, Représentante de la République slovaque pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Ministère de l'Environnement

Représentante du Projet

Mme Lucia SKOKANOVA, Représentante de la Fondation Ekopolis

Parc Christina Enea, Conseil municipal de San Sebastián, Espagne

Représentante du Ministère

Mme Maria LINAREJOS CRUZ PEREZ, Représentante de l'Espagne pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Institut du patrimoine historique de l'Espagne

Représentant du Projet

M. Ignacio ESPAÑOL ECHANIZ, Professeur d'ingénierie civile, Représentant le Projet du parc de la Ville de San Sebastián

La Base régionale de plein air et de loisirs du Port aux Cerises, Syndicat mixte d'étude, d'aménagement et de gestion de la Base régionale de plein air et de loisirs du Port aux Cerises, France

Représentante du Projet

Mme Laurence VACHEROT, Architecte paysagiste de Latitude Nord, Conceptrice du Projet

Modérateur: M. Roberto ZANCAN, Architecte, Représentant de «Domus»

13.00 – 13.30 **DISCUSSION** avec la participation des :

- Membres du CDCPP, de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage et représentants de ministères
- Représentants des autorités locales et régionales
- Représentants des organisations internationales gouvernementales
- Représentants des organisations non gouvernementales internationales et nationales
- Experts nationaux et internationaux et public général

Rapporteur: M. Enrico BUERGI, Président du Jury du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, Ancien Président de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage

13.30 **FIN DE LA SESSION**

13.30 – 14.30 **DEJEUNER**

– Atelier 2 –

Les routes et chemins paysagers : Découvrir les paysages

15.00 – 18.00

Présidents: M. Anestis GOURGIOTIS, Haut fonctionnaire, Direction de l'Aménagement du territoire et du développement urbain, Ministère de l'environnement, de l'énergie et des changements climatiques, Représentant de la Grèce auprès du Comité des hauts fonctionnaires de la Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT)
M. Carlo TOSCO, Professeur de l'histoire de l'architecture et de l'histoire du paysage et de sa conservation, Polytechnique de Turin, Italie

PRESENTATIONS

La Route paysagère du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, Parc naturel des Plaines de l'Escaut, Belgique

Représentantes du Ministère

Mme Gislaine DEVILLERS, Représentante de la Belgique auprès du CDCPP, Service public de Wallonie

Mme Mireille DECONINCK, Représentante de la Belgique pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Service public de Wallonie

Représentant du Projet

M. Daniel BRAGARD, Représentant de la Maison du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut

Le système de marquage des itinéraires touristiques, Tourist Club tchèque, République tchèque

Représentante du Ministère

Mme Julia TOBIKOVA, Représentante de la République Tchèque pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Département de la protection du paysage, Ministère de l'environnement

Représentants du Projet

M. Karel MARKVART, Club de tourisme Tchèque, Membre responsable du Projet des itinéraires touristiques

M. Jan STRASKY, Président du Club et Directeur du Parc national de Sumava

Le patrimoine côtier de Durham, Partenariat du patrimoine côtier de Durham, Royaume-Uni

Représentant du Projet

M. Niall BENSON, Responsable du patrimoine côtier, Représentant du Partenariat pour le Patrimoine côtier de Durham

16.00 – 16.30 *PAUSE CAFÉ*

La culture traditionnelle des pierres du paysage de Bükkalja, Association des roches-ruches pour la conservation de la nature et de la culture, Hongrie

Représentant du Ministère

M. Gabor KISS, Représentant de la Hongrie pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Chef de Section de la protection du paysage et de l'écotourisme, Département des parcs nationaux et de la protection de l'environnement, Ministère du développement rural

Les vergers de noisetiers du village de Polystypos, Conseil de la communauté de Polystypos, Chypre

Représentant du Projet

Représentant du Conseil de la Communauté de Polystypos

Modératrice : Mme Erminia SCIACCHITANO, Ministère des Biens et des Activités culturelles, Représentante pour l'Italie du Comité directeur du Conseil de l'Europe pour la culture, le patrimoine et le paysage (CDCPP)

17.00 – 18.00 **DISCUSSION** avec la participation des :

- Membres du CDCPP, de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage et représentants de ministères
- Représentants des autorités locales et régionales
- Représentants des organisations internationales gouvernementales
- Représentants des organisations non gouvernementales internationales et nationales
- Experts nationaux et internationaux et public général

Rapporteur : Mme Maria SCHILLER, Université de Vienne, Autriche

18.00 **FIN DE LA SESSION**

20.00 – 22.30 **RECEPTION OFFICIELLE**

MARDI 5 JUIN 2012

– Atelier 3 –

***Le paysage entre nature et culture :
Des paysages historiques et vivants***

9.00 – 13.00

Présidents: M. Devrim CUKUR, Membre du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, Membre du Conseil provincial d'Izmir, Membre du Jury du Prix du paysage du Conseil de l'Europe
M. Franco FARINELLI, Professeur de géographie à l'Université de Bologne, Expert Membre de la Commission du Prix italien

CONTRIBUTION

La protection environnementale et les valeurs identitaires dans les stratégies de planification paysagères en Italie

Mme Maria Maddalena ALESSANDRO, Représentante de l'Italie pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Ministère des Biens et des activités culturelles

PRESENTATIONS

Le paysage de Čehovice, district de Prostějov en Moravie, Bureau du Land régional de Prostějov, République tchèque

Représentante du Ministère

Mme Julia TOBIKOVA, Représentante de la République Tchèque pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Département de la protection du paysage, Ministère de l'environnement

Représentant du Projet

M. Jiri KOUDELKA, Directeur du Bureau du territoire régional de Prostějov, Pozemkový úrad Prostějov

La gestion paysagère de la Zone paysagère nationale de Hämeenkyrö, Ville de Hämeenkyrö, Finlande

Représentant du Ministère

M. Tapio HEIKKILÄ, Représentant de la Finlande pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Haut conseiller, Ministère de l'environnement

Représentant du Projet

M. Tapio HEIKKILÄ, *au nom de* M. Antero ALENIOUS, Maire de Hämeenkyrö, Finlande

Le Système des Parcs de Val di Cornia, Val di Cornia, Italie

Représentants du Ministère

M. Francesco PROSPERETTI, Président de la Commission du Prix du paysage – Edition 2008 - 2009

Représentant du Projet

M. Luca SBRILLI, Directeur général du Système des Parcs de Val di Cornia

Le Parc paysager de Herand, Gouvernement du Comté de Hordaland, Norvège

Représentante du Ministère

Mme Berit Karin RYSTAD, Gouverneur du Comté de Hordaland, Représentant le Ministère de l'environnement de la Norvège pour la Réunion

Représentant du Projet

M. Silvio ECKL, Président du Parc paysager de Herand

10.30 – 11.00 *COFFEE BREAK*

La mise en œuvre du programme de gestion du complexe de la conservation de la nature et du paysage dans le bassin de Zámoly, Fondation publique pour la conservation de la nature Pro Vértés, Hongrie

Représentant du Ministère

M. Gabor KISS, Représentant de la Hongrie pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Chef de Section de la protection du paysage et de l'écotourisme, Département des parcs nationaux et de la protection de l'environnement, Ministère du développement rural

Représentant du Projet

Représentant de la Fondation publique pour la conservation de la nature Pro Vértés

Le projet de gestion des ressources naturelles et de la biodiversité, Association pour la conservation de la nature, Turquie

Représentant du Ministère

M. Erdogan ERTURK, Chef de la Division de l'éducation, Direction générale de la conservation de la nature et des Parcs nationaux, Ministère des Eaux et Forêts

Le paysage du village de Backi Monostor, « Podunav » Backi Monostor, Serbie

Représentante du Ministère

Mme Biljana FILIPOVIC, Haut Conseiller pour la coopération internationale, Représentant de la Serbie pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire

Représentants du Projet

M. Dejan MITIC, Président de l'ONG "Podunav" Backi Monostor

Mme ZDENKA, Membre de l'ONG "Podunav" Backi Monostor

La gestion de biotopes traditionnels menacés et la préservation du paysage rural traditionnel,
Association finlandaise de conservation de la nature, Finlande

Représentant du Ministère

M. Tapio HEIKKILÄ, Représentant de la Finlande pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Haut conseiller, Ministère de l'environnement

Représentant du Projet

M. Hannu KLEMOLA, Représentant de l'Association finnoise pour la conservation de la nature

Modératrice : Mme Annalisa CICERCHIA, Professeur à l'Institut d'études et d'analyse économique, Experte en culture et économie environnementale, Italie

11.00 – 12.00 **DISCUSSION** avec la participation des :

- Membres du CDCPP, de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage et représentants de ministères
- Représentants des autorités locales et régionales
- Représentants des organisations internationales gouvernementales
- Représentants des organisations non gouvernementales internationales et nationales
- Experts nationaux et internationaux et public général

Rapporteur: M. Paolo CASTELNOVI, Professeur, Expert du paysage et de la coordination des plans territoriaux et paysagers, Italie

12.00 **FIN DE LA SESSION**

12.00 – 14.00 **DEJEUNER**

– Atelier 4 –

Méthodologies et outils du paysage : Apprendre le paysage et agir en sa faveur

14.00 – 17.30

Presidents: Mme Kristine JENSEN, Architecte, Membre du Jury du Prix du paysage du Conseil de l'Europe
M. Roberto GAMBINO, Professeur, Directeur du Centre européen de documentation sur l'aménagement des parcs naturels, Membre de la Commission italienne du Prix du paysage

PRESENTATIONS

Le classement régional des types de paysages en Slovénie, Université de Ljubljana, Faculté de biotechnologie, Département d'architecture paysagère, Slovénie

Représentante du Ministère

Mme Jelena HLADNIK, Représentant de la Slovénie pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Ministère de l'agriculture et de l'environnement

Représentante du Projet

Mme Jelena HLADNIK, Représentant de la Slovénie pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Ministère de l'agriculture et de l'environnement

au nom de M. Dušan OGRIN et de Mr Janez MARUSIC, Professeurs, Faculté de biotechnologie, Département d'architecture paysagère, Slovénie

L'éducation et la sensibilisation au paysage : Ville, territoire, paysage, Generalitat de Catalogne et Observatoire du paysage de Catalogne, Espagne

Représentante du Ministère

Mme Maria LINAREJOS CRUZ PEREZ, Représentante de l'Espagne pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Institut du patrimoine historique de l'Espagne

Représentants du Projet

M. Eduard ROSELL MIR, Directeur général adjoint de l'aménagement du territoire et du paysage, Generalitat de Catalogne

M. Pere SALA I MARTI, Coordinateur de l'Observatoire du paysage de la Catalogne

Nous aménageons notre paysage, Association slovène des architectes paysagistes, Slovénie

Représentante du Ministère

Mme Jelena HLADNIK, Représentante de la Slovénie pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Ministère de l'agriculture et de l'environnement

Représentante du Projet

Mme Natasa BRATINA JURKOVIC, Représentante de l'Association slovène des architectes paysagistes

15.30 – 16.00 *PAUSE CAFÉ*

Le Manifeste pour le paysage des Pays-Bas, Fondation du Manifeste pour le paysage, Pays-Bas
Représentant du Projet

Représentant du Manifeste pour le paysage des Pays-Bas

Modérateur : M. Enrico CORTI, Professeur d'architecture et de paysage, Italie

16.15 – 17.00 *DISCUSSION* avec la participation des :

- *Membres du CDCPP, de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage et représentants de ministères*
- *Représentants des autorités locales et régionales*
- *Représentants des organisations internationales gouvernementales*
- *Représentants des organisations non gouvernementales internationales et nationales*
- *Experts nationaux et internationaux et public général*

Rapporteur : Mme Anna KNUTSSON, Chercheur en question culturelles, Suède

17.00 *FIN DE LA SESSION*

* * *

17.00 – 17.45 *SESSION DE CLOTURE*

Mme Maria Grazia BELLISARIO, Directeur de l'architecture et de l'art contemporain, Représentante du Ministère des Biens et des Activités culturelles de l'Italie

Mme Alessandra FASSIO, Responsable de la Sélection italienne du Prix du paysage, Ministère des Biens et des Activités culturelles, Service de l'architecture et de l'art contemporain

CONCLUSIONS GENERALES

M. Enrico BUERGI, Président du Jury du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, Ancien Président de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage

DISCOURS DE CLOTURE

M. Giuseppe CASTI, Maire de Carbonia, Italie

M. Salvatore CHERCHI, Président de la Province de Carbonia Iglesias, Italie

M. Marco MELIS, Directeur général de l'Urbanisme, Région de la Sardaigne

Mme Claudia LOMBARDO, Présidente du Conseil régional de la Sardaigne

Mme Maddalena RAGNI, Directrice générale du paysage, des Beaux-arts, de l'architecture et de l'art contemporain, Ministère des biens et des activités culturelles de l'Italie

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage et CEMAT, Chef de la Division du paysage, du patrimoine culturel et de l'aménagement du territoire, Conseil de l'Europe

Mme Maria José FESTAS, Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe pour la Convention européenne du paysage

* * *



SOIREE LIBRE
